Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260521-2026_045-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION : 12/05/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence de Didier AUZOU, Maire.

PRÉSENTS (14) : Didier AUZOU, Anne LE COADOU, Xavier de ROQUEFEUIL, Jacqueline DRONIOU, Pascal LEMESLE, Alain LE KER, Philippe LE SAINT, Didier REMOISSONNET, Magali LEMOINE, Magali TOCQUER, Margaux DESCLOZEAUX, Fanny LANDEMAINE, Gilbert DRESCHER, Donaïg LE DÛ

ABSENT (1) : Franck MISUK, donne pouvoir à Pascal LEMESLE

Secrétaire de Séance : Jacqueline DRONIOU

FONCIER
SIGNATURE D'UN COMPROMIS D'ACHAT POUR UNE PARCELLE À L'ENTRÉE DU BOURG
Délibération 2026_045

La Commune souhaite acquérir une parcelle appartenant à des privés, les consorts RUZIC, située à l'entrée du bourg, cadastrée B 1 615 et 1 616, d'une surface totale d'environ 9 456 m², pour un montant de 90 000 € hors frais.
Il est précisé qu'un bornage sera réalisé aux frais de la commune, pour notamment un accès facilité à la rue principale.
Il s'agit d'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'acte devant Notaire, Maître LE MONIER à La Roche Jaudy.
Il est précisé que ces parcelles sont constructibles avec une partie en zone humide.

Le projet de compromis d'achat est mis en annexe de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'achat de ces parcelles au profit de la Commune de Plougrescant, pour un montant de 90 000 € hors frais, conformément au compromis d'achat annexé à cette délibération,

AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment le compromis d'achat devant Notaire.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Didier AUZOU.

La Secrétaire de séance,
Jacqueline DRONIOU.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT * Côtes d'Armor *